



Justice pour Moad

par admin | Jan 20, 2013 | Actions, Campagne, Communiqués, Medias, Racisme, Témoignages, Victimes ? | 1 commentaire

Moad, 14 ans, a été brutalement interpellé par 5 agents alors qu'il courrait dans une rue proche de chez lui. Le jeune garçon a été frappé, menotté, insulté et emmené au commissariat sans le moindre contact avec ses parents. Nous reproduisons ici la lettre de Moad dans laquelle il décrit ce qui lui est arrivé. Les [parents](#) sont choqués mais veulent faire confiance aux autorités. Ils exigent que la justice et la vérité soient rendues. La campagne stop repression exprime tout son soutien aux parents et à Moad. Nous resterons attentifs et disponibles pour soutenir les démarches de la famille.

<https://e.issuu.com/embed.html#4270023/1175918>

Le 11 janvier 2013 à 18h30, Moad, 14 ans à l'époque, rentre chez lui. Il trottine à une rue de sa maison, entre beekkant et osseghem, lorsqu'une voiture de police noire allume les sirènes derrière lui:

« je croyais qu'ils cherchait quelqu'un, arrivé a mon niveau 5 policier se sont précipité sur moi, ils m'ont insultés de tous les noms. « fils de..., Sale Arabe »,... J'ai paniqué en voyant

les policiers avec leurs matraques. Un policier ma frappé avec sa matraque sur l'épaule et je suis tomber par terre.

J'ai eu 2 coups de matraques 1 sur l'épaule un sur les cotes. En me mettant par terre une policière ma serré les menottes pendant que les autres policier me frappait par terre. Y'avais un policier qui me donner des shot sur mon visage. [...]ils m'ont promis que j'allait passé un mauvais quart d'heure en me fouillant il me donnait des coups et des gifles en mettant dans la voiture 2 policiers qui était assis à coté de moi, il m'ont mis des coup de poingt et des gifles a plusieurs reprises. Arrivé a compte de flandres, il se sont arrêtés devant un local et il m'on dit que c'était trop gentil là bas, Alors ils m'ont ammené derriere la commune en sortant de la voiture ils m'ont cogné contre le capot de la voiture, [...] »

En plus, alors qu'il est mineur, il est mis en cellule dans la cave du commissariat. C'est via des amis que le fils aîné de la famille sera mis au courant que son frère a été arrêté. C'est lui qui se rend en premier au commissariat et prévient sa mère. Malgré son insistance, la police refuse qu'elle voie ou récupère son fils. Ils affirment que Moad aurait refusé de donner ou montrer sa carte d'identité, ils l'accusent de rébellion et outrage.

Alors qu'elle insiste sur le fait qu'il est mineur, la police lui dit qu'ils arrêtent aussi « des de 12ans ». Elle refuse de quitter le commissariat sans son fils. Le commissaire de police de Molenbeek dit que la mère était « hystérique » et refuse de comprendre. Les policiers affirment qu'ils n'ont pas utilisé leur matraque, qu'ils l'ont « simplement poussé avec la force nécessaire contre le mur »...

Ses parents le reprendront au commissariat en soirée le visage tuméfié et éraflé, l'oreille écorchée, une empreinte de semelle sur l'arrière du crâne... Suite au choc de l'histoire racontée par leur fils, les parents décident de ne rien lâcher. Ils ont aussi eu le bon réflexe d'aller immédiatement faire constater les blessures par un médecin avec photos et certificat. Ils ont ensuite pris un avocat pour défendre les intérêts de Moad et porter plainte contre les agents. Pour Moad mais aussi pour tous les jeunes qui doivent subir ce genre de contrôles quotidiennement. Le plus fort c'est que la police dans cette histoire se pose elle-même en victime.

Aussi face à la version de la police, les parents doutent de l'objectivité de l'enquête interne et de l'honnêteté de la version des policiers. Comme souvent la famille demande simplement qu'on reconnaisse la vérité, c'est-à-dire qu'il y a eu une bavure et qu'on agisse en conséquence. Au début, suite aux coups de fil de la commune et en particulier de la bourgmestre Françoise Schepmans (MR) qui assurait qu'un rapport ferait toute la lumière très vite, la famille annule le rassemblement prévu devant la commune de Molenbeek.

Pourtant, lorsqu'ils sont reçus par la bourgmestre, accompagnés par leur avocat, ils réaliseront qu'il manque 12 minutes sur la vidéo du commissariat. « Nous avons demandé à visionner la vidéo de l'arrivée au commissariat de Moad », dit Me Lurquin. « La scène où il dit avoir eu le visage écrasé sur la porte du sas interne a disparu et le

trajet jusqu'à la cellule, qui doit durer 40 secondes, dure 12 minutes selon le minutage qui passe de 18h29 à 18h42. On nous dit que c'est un problème d'horodateur sur l'enregistrement... Un peu court !! ».

Par ailleurs, on leur dira que l'enquête interne est terminée et qu'aucun policier ne sera incriminé. Moad n'a même pas été entendu.

Aïcha Daoudi, la maman, nous informe également que son fils a changé d'école. « Il était devenu une bête de foire. Tout le monde lui posait des questions sur l'affaire », précise la mère qui affirme que son fils continue de faire des cauchemars toutes les nuits. « C'est difficile pour lui. J'ai voulu l'emmener voir un psychologue ».

Dix mois plus tard, Aïcha a toujours peur pour son fils. « Samedi dernier, Moad et son petit frère ont été jouer au parc Marie-José. Sur le chemin, entre le parc des Muses et le parc Marie-José, une voiture noire de la police a suivi mon fils en roulant au pas. Dans la voiture, il y avait un des policiers de l'agression. Ils ont commencé à le narguer et à se moquer de lui »,

« Ce n'est pas la première fois. Peu de temps après l'agression, il avait également croisé les policiers qui avaient alors montré le poing en le voyant (...) ils le narguent et le menacent en rue. Qui me dit qu'ils ne vont pas un jour le tabasser à mort ou le faire disparaître ».

Commence alors une longue bataille judiciaire et politique dans laquelle la famille n'a jamais faibli. elle durera jusqu'en juin 2015. Malgré le fait que le parquet demande le non lieu, le tribunal suit les avocat.e.s de la famille et renvoie les 5 policiers devant le tribunal correctionnel. C'est une première victoire pour la famille. Même si personne n'est condamné, la justice reconnaît qu'il y a un problème. Le mercredi 30 Novembre 2016, c'est enfin le jour du procès.

Revue de presse:

<http://www.lacapitale.be/677344/article/regions/bruxelles/actualite/2013-03-06/molenbeek-il-manque-12-minutes-dans-la-video-de-la-bavure-presumee-sur-moad>

<http://www.lacapitale.be/1308043/article/2015-06-10/moad-14-ans-tabasse-alors-qu-il-rentrait-simplement-chez-lui-cinq-policiers-renv>

<https://www.youtube.com/embed/6ck-vrvSjZ8?feature=oembed>

1 Commentaire



Robert M.Schors-Lorentz sur novembre 30, 2016 à 12:03

Oui, cette histoire est totalement credible à moi.

Moi aussi, j'étais déjà victime de violence par des autorités. En plusieurs pays différentes. En Europe, et dans une démocratie du Moyent-Orient.

Et comme journaliste, j'ai du temoigner de la violence et violations de droit de l'homme par des autorités, ou leurs représentants, pas toujours uniformés.

Réponse

Rétroliens/Pings

1. [Jeune Garçon brutalisé par 5 agents | Occupy Belgium | Scoop.it](#) - [...] La semaine dernière, Moad, 14 ans, a été brutalement interpellé par 5 agents alors qu'il courrait dans une rue...